

Rassemblement du 03/07 devant le siège **POUR UN RETOUR DE L'ACTION REUSSI !**



Nous sommes **une centaine** à avoir répondu présents à l'appel de la CGT afin de renouer avec l'action collective et faire un point de la situation actuelle, l'occasion aussi de se retrouver et de partager un repas et un moment convivial.

Le dépôt d'un préavis de grève de trois heures a permis d'organiser ce rassemblement après ces longs mois de confinement, de distanciation physique et sociale mais aussi d'activité partielle.

Les dernières annonces faites par la direction aux Organisations Syndicales étaient bien évidemment à partager afin de les décrypter collectivement et nous permettre de mesurer les enjeux en tenant compte des attentes exprimées par les salariés pour déterminer autant que possible nos prochains axes d'intervention.

Trois orientations dans ces annonces :

1. Ouverture de négociations sur le dispositif **d'Activité Partielle de Longue Durée (APLD)** consistant en une réduction du temps de travail négociée et prise en charge à 60% par l'état pour une durée de 2 ans. Ces négociations débuteraient dès le mois de juillet.
2. Ouverture de négociations sur la **Rupture Conventiionnelle Collective (RCC)** organisant des départs anticipés pour les salariés sur des **critères à définir** dans le cadre de ces négociations.
3. Ouverture de négociations d'un **accord de performance collective** portant sur la durée du travail, l'aménagement de la rémunération, la mobilité professionnelle ou géographique interne à l'entreprise.

Après des prises de parole de la **CGT**, de **FO** et de représentants de la collectivité de Tremblay en France dont un élu du Conseil Régional, quelques échanges se sont organisés sur les moyens d'actions les plus efficaces pour répondre à ces annonces.

La prochaine étape du processus engagé sera le **CSE extraordinaire du 09 juillet** prochain, au cours duquel le PDG fera l'information officielle auprès des élus dans le cadre des orientations stratégiques :

- **la situation financière de l'entreprise**
- **les prévisions d'activité**
- **la stratégie industrielle et sociale pour les 3 ans à venir**

Nous vous proposerons alors, pour cette occasion, d'organiser un rassemblement après la tenue du CSE pour rendre compte des éléments fournis par la direction et de partager notre analyse avec les salariés et définir la meilleure stratégie pour organiser la mobilisation nécessaire à la défense des intérêts des salariés.